

5 février 2026

À : Propriétaire de terrain / résident

Objet : Notification du public - proposition d'un nouveau système d'antennes de 65 mètres
Emplacement : 10, avenue Roméo Vézina, Baie Comeau
Coordonnées géographiques : 49,212860°, 68,191141°
Dossier Terrion : Baie Comeau PQ105639

Cher/Chère membre de la communauté de Baie Comeau,

Terrion planifie installer un nouveau système d'antennes dans votre communauté afin d'améliorer le service cellulaire de TELUS et souhaite obtenir vos commentaires. Nous proposons ériger une structure de communications au 10, avenue Roméo Vézina, Baie Comeau. Ce dossier de notification constitue la première étape du processus de consultation qui comporte les étapes suivantes :

Notification du public : La première étape consiste à consulter la population de Baie Comeau afin de l'informer du projet et de recueillir les commentaires de la communauté, incluant les vôtres. Terrion a transmis une copie de ce dossier de notification à l'ensemble des propriétaires de terrains et d'entreprises situés dans un rayon d'environ 200 mètres de l'emplacement proposé pour le nouveau système. De plus, des avis sont publiés dans le journal Le Manic et sur les sites Internet et Facebook de la Ville de Baie Comeau.

Consultation avec la municipalité : Nous avons déjà contacté la ville de Baie Comeau pour discuter du projet et divers emplacements au cours des derniers mois. À la fin du processus de consultation du public, Terrion demandera au conseil municipal de se prononcer sur cette proposition.

Vous trouverez de nombreux renseignements dans ce document. Nous sommes tenus de fournir aux membres de la communauté les informations pertinentes sur la proposition, l'implantation du site ainsi que sur le processus de sélection de l'emplacement dont notamment :

- Une explication des besoins et des objectifs du projet
- Une description et les caractéristiques du système d'antennes et de son emplacement
- Les autres emplacements considérés et les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été retenus
- Des renseignements de sécurité

Nous vous recommandons de consulter le document pour en savoir plus sur le système d'antennes proposé au 10, avenue Roméo Vézina, à Baie Comeau.

Nous sommes enthousiasmés à l'idée de vous fournir ces renseignements afin d'initier la conversation. Nous vous invitons à transmettre vos questions et commentaires avant le 13 mars 2026. Vous trouverez les instructions à ce sujet à la fin de ce document.

Salutations,

Joanne Rinfret
Consultante pour Terrion

Réponses rapides :

Qui est Terrion ?

Fondée en 2025, Terrion construit et gère des tours de téléphonie mobile et des sites sur les toitures. Elle a été créée par TELUS et La Caisse afin d'améliorer les réseaux sans fil canadiens en construisant des tours pouvant être partagées par différentes entreprises.

Pourquoi ai-je reçu cette lettre?

Votre domicile ou votre entreprise est situé dans le rayon de notification.

Quel est l'objet de cette lettre?

Terrion propose un nouveau système d'antennes dans votre secteur.

Pourquoi cette lettre est-elle si technique?

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), qui supervise ce processus, nous impose de communiquer des renseignements techniques.

5 février 2026

Proposition de Terrion

Terrion propose construire un nouveau système d'antennes de 65 mètres de hauteur sur une structure autoportante au 10, avenue Roméo Vézina

- Tout l'équipement nécessaire à l'exploitation du site sera installé dans un abri d'équipement à l'intérieur de l'enclos
- Le système améliorera l'internet à haute vitesse sans fil et le service de téléphonie cellulaire dans le secteur Marquette.



Simulation photographique représentant le site depuis le boul. La Salle, direction est:
Source Google Earth © 2025

Autorité réglementaire

L'implantation de sites de télécommunications sans fil au Canada relève d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada («ISDE»), anciennement Industrie Canada. ISDE exige qu'une consultation soit effectuée avec l'autorité responsable de l'utilisation du sol (municipalité) et avec la population pour l'installation de chaque nouveau système d'antennes.

Le processus de consultation du public a pour but d'informer la population et de donner aux membres de la communauté la possibilité de poser leurs questions au sujet du système d'antennes proposé tout en assurant le respect de la compétence fédérale du processus.

Circulaire des procédures concernant les clients CPC-2-0-03 («CPC») d'ISDE : si la municipalité ne possède pas de processus de consultation spécifique aux sites de télécommunications, Terrion doit alors suivre le processus de consultation de la CPC.

La CPC précise notamment les renseignements à transmettre, les délais du processus de consultation, les questions et préoccupations raisonnables et pertinentes ainsi que les lignes directives sur la santé et la sécurité.

Processus de consultation

Étape 1 : NOTIFICATION DU PUBLIC

Étant donné que la Ville de Baie Comeau ne dispose pas d'un processus de consultation spécifique aux sites de télécommunications, Terrion est tenu de suivre le processus de consultation du public par défaut d'ISDE décrit dans la CPC.

5 février 2026

Pourquoi avez-vous reçu cette notification ? Terrion est tenu de fournir un dossier de notification aux propriétaires de terrains / occupants situés dans un rayon qui correspond à trois fois la hauteur de la tour proposée (hauteur hors tout). Le rayon de notification dans le présent dossier est d'environ 200 mètres. Étant donné que vous possédez un terrain dans le rayon de notification, Terrion vous consulte au sujet du nouveau système d'antennes. Nous vous donnons ainsi l'occasion de nous faire part de vos commentaires raisonnables et pertinents au sujet de cette proposition. Cette notification est également transmise à la Ville de Baie Comeau et à ISDE dans le cadre de la demande d'un avis favorable.

De plus, la population est également invitée à transmettre ses commentaires au sujet du système d'antennes proposé. Des avis seront publiés dans le journal Le Manic le 11 février et les semaines suivantes ainsi que sur les sites Internet et Facebook de la Ville de Baie Comeau. Le public aura une période de 30 jours pour transmettre ses questions et commentaires à mon attention, représentante de Terrion.

Nous accuserons réception de tous les commentaires et questions dans un délai de 14 jours et répondrons aux questions et préoccupations pertinentes et raisonnables dans un délai maximum de 60 jours. Un délai de 21 jours sera alors accordé pour réagir à notre réponse. Un résumé de tous les commentaires reçus ainsi que de nos réponses sera transmis à la Ville de Baie Comeau.

Étape 2 : AVIS FAVORABLE DE LA MUNICIPALITÉ

À la fin du processus de consultation publique, Terrion fournira les détails de la correspondance reçue et des réponses transmises à ISDE et à la Ville de Baie Comeau. Enfin, Terrion demandera une résolution d'avis favorable à la ville ce qui lui permettra de passer à la planification des prochaines étapes du projet.

Détails du site

OBJECTIF

L'objectif du système proposé est d'améliorer la couverture sans fil TELUS et d'offrir l'accès à des services Internet haute vitesse sans fil dans la partie ouest du secteur Marquette.

Il n'existe aucune structure existante pouvant accueillir les équipements, incluant toute structure d'un autre opérateur, dans le secteur visé et c'est pour cette raison qu'un nouveau système d'antennes est requis. Ce système, s'il est construit, améliorera la fiabilité et la vitesse de la connectivité sans fil, ainsi que l'accès aux services 911 pour les personnes se trouvant à proximité de l'installation.

EMPLACEMENT

L'emplacement proposé pour le nouveau système est : 10, avenue Roméo Vézina, Baie Comeau. Cette propriété est également désignée comme étant le lot 5 794 497, cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay.

5 février 2026

CODE DE SÉCURITÉ 6

ISDE impose à tous les opérateurs de respecter les normes de sécurité de Santé Canada. TELUS confirme que l'installation radio décrite dans le présent document sera établie et exploitée de façon continue en conformité avec le Code de sécurité 6 de Santé Canada ainsi que les modifications qui pourront y être apportées pour la protection du public et en tenant compte des effets combinés dans l'environnement radio local.

ACCÈS AU SITE

Terrion propose un accès au site depuis l'avenue Roméo Vézina. L'enclos du site sera ceinturé d'une clôture à mailles qui en limitera l'accès au public.

ENVIRONNEMENT

Terrion confirme que l'installation est exempte d'évaluation environnementale en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation d'impact.

CONCEPTION

La présente proposition est pour une nouvelle structure de type autoportante de 60 mètres de hauteur et une tige paratonnerre d'environ 5 mètres, pour une hauteur hors tout de 65 mètres. Il est d'abord prévu que 6 antennes panneaux et une antenne parabolique soient installées pour permettre une grande variété de technologies de communication. Au moment de la construction, TELUS prévoit déployer les fréquences suivantes : 600, 700, 850, 1900, 2100 et 2600 Mhz. Un abri d'équipement sera installé à la base de la structure.

TRANSPORTS CANADA

La tour sera balisée en conformité avec les exigences de balisage et d'éclairage d'obstacles aériens de Transports Canada et de Nav Canada. Il est anticipé qu'un éclairage sera requis.

QUESTIONS STRUCTURELLES

Terrion atteste que le système d'antennes décrit dans le présent dossier de notification respectera de bonnes pratiques d'ingénierie, notamment en ce qui touche la résistance de la charpente durant la construction.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE L'UTILISATION DU SOL

La ville de Baie Comeau ne possède pas un processus de consultation spécifique aux sites de télécommunications. Par conséquent, le processus de consultation publique pas défaut d'ISDE s'applique.

CO-LOCATION

Terrion, la plus grande entreprise indépendante de tours au Canada, fournit de tours sans fil performantes et des installations sur les toitures spécialement conçues pour une utilisation évolutive et multi-locataires et pour les technologies des prochaines générations. Conformément aux politiques d'ISDE et des municipalités, Terrion encourage activement le partage de ses tours. Terrion examinera

5 février 2026

toutes les demandes de partage de tours et de colocation et fera tout son possible pour donner suite à ses demandes.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Des renseignements généraux portant sur les systèmes d'antennes sont offerts sur le site Web Gestion du spectre et télécommunications d'ISDE : <https://ised-isde.canada.ca/site/gestion-spectre-telecommunications/fr/securite-conformite/faits-sujet-pylones>

Pour toute information additionnelle vous pouvez contacter :

Joanne Rinfret

Consultante pour Terrion
Poste : CP 10024, MONTREAL RPO SAINTE-ANNE,
QC H9X 0A6
Adresse courriel : JRinfret@perspectivetelecom.com
Téléphone : 514-816-8891

Ville de Baie Comeau

Mme Audrey-Anne Hudon
1310, rue d'Anticosti
Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2
Téléphone: 418 589-1500

Innovation, Sciences et développement économique Canada

1155, rue Metcalfe, Suite 950,
Montréal, QC, H3B 2V6
Téléphone : 1-855-784-8282
Courriel : ic.spectrequebec-spectrumquebec.ic@canada.ca

Si vous avez des questions spécifiques au sujet de la proposition, n'hésitez pas à communiquer avec **Joanne Rinfret, avant 17h le 13 mars 2026**, en prenant soin d'indiquer le numéro de référence PQ105639.

Vous avez des questions ou des commentaires concernant cette proposition? Votre avis nous est précieux.

N'hésitez pas à nous contacter pour discuter du système d'antennes proposé. Vous pouvez transmettre vos commentaires à Joanne Rinfret, par courriel JRinfret@perspectivetelecom.com ou par la poste : CP 10024, MONTREAL RPO SAINTE-ANNE, QC H9X 0A6

avant 17h 13 mars 2026.

Les commentaires seront inclus au dossier.

5 février 2026

Plan de localisation

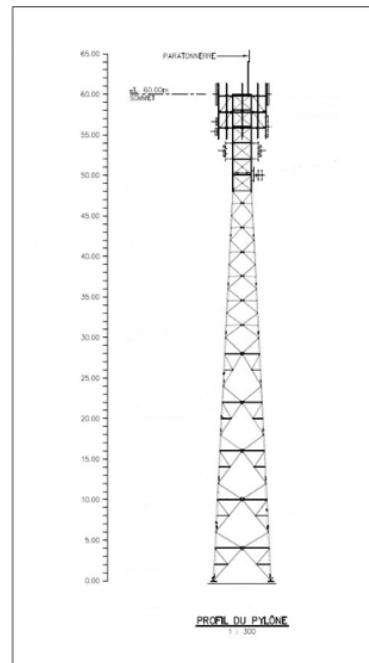


10, avenue Roméo-Vézina, Baie Comeau

Coordonnées géographiques : 49,212860°, 68,191141°

Source : Croquis réalisé à partir d'une image numérique tirée de Google Earth, Image @ 2025 Airbus

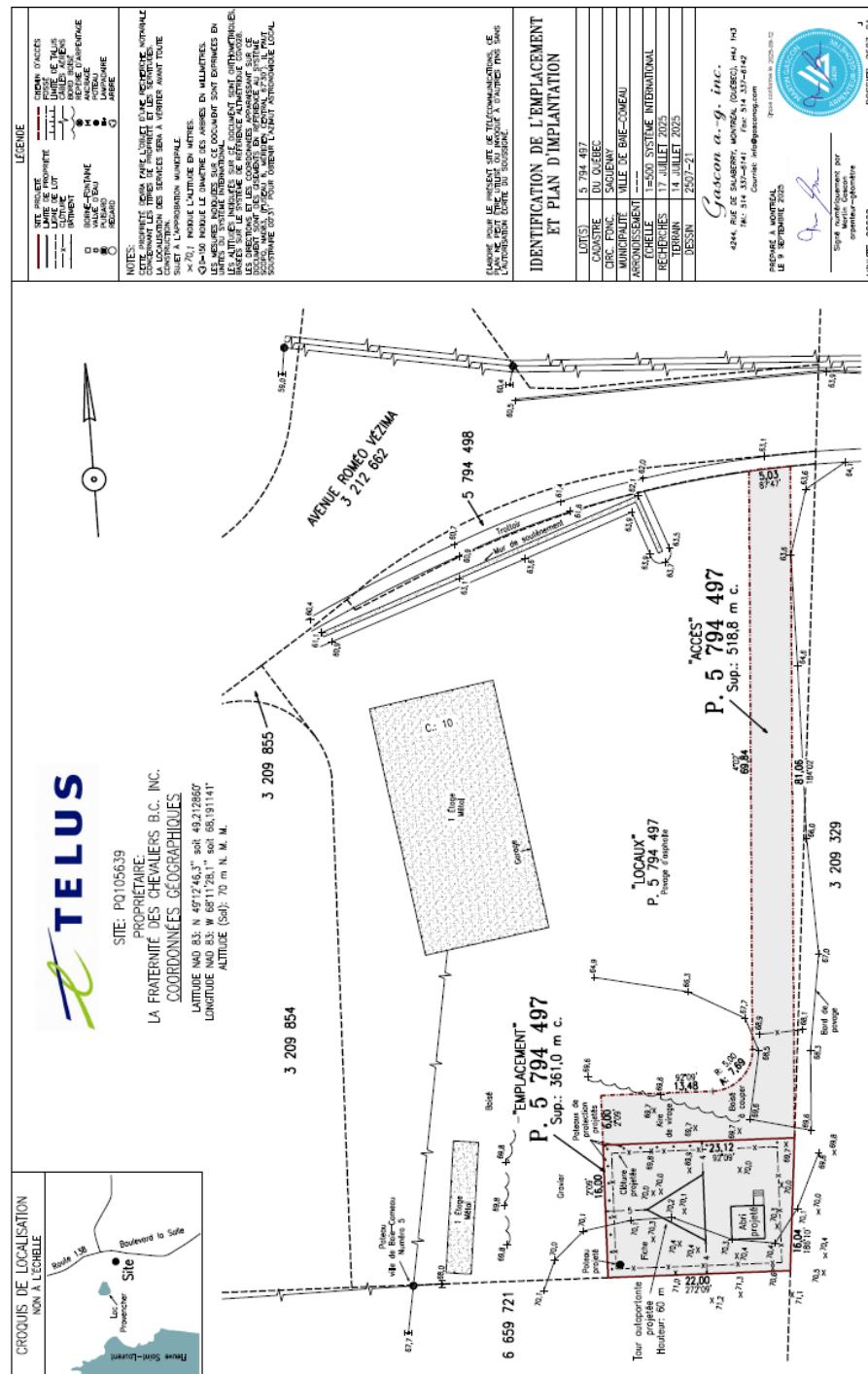
Élévation type d'une structure autoportante



Structure autoportante de 60 mètres de hauteur
Hauteur hors tout du système d'antenne 65 mètres

5 février 2026

Plan d'implantation



5 février 2026

Simulations photographiques à titre indicatif seulement



 Terrion

SIMULATION PHOTOGRAPHIQUE À TITRE INDICATIF SEULEMENT. CE CONCEPT A été CONÇU AU MÉTRO DE MONTREAL PAR TERRION. TERRION EST UN Membre DU GROUPE TERRION INC. TERRION INC. EST UN Membre DU GROUPE TERRION INC.

Photo: Image © 2025 Airbus - Modèle Terrion - Google

Prise de vue depuis l'intersection de l'avenue Parent et de l'avenue Damase-Potvin
Source : Photomontage réalisé à partir d'une image numérique tirée de Google Earth
Image © 2025 Airbus - © 2025 Google



 Terrion

SIMULATION PHOTOGRAPHIQUE À TITRE INDICATIF SEULEMENT. CE CONCEPT A été CONÇU AU MÉTRO DE MONTREAL PAR TERRION. TERRION EST UN Membre DU GROUPE TERRION INC. TERRION INC. EST UN Membre DU GROUPE TERRION INC.

Photo: Image © 2025 Airbus - Modèle Terrion - Google

Prise de vue depuis l'intersection de la route 138 et du boulevard La Salle, direction sud
Source : Photomontage réalisé à partir d'une image numérique tirée de Google Earth
Image © 2025 Airbus - © 2025 Google